

Election des tuteurs le 26/06/1750

Elections des tuteurs des enfants du défunt Fridolin MULLER : Egidius, Françoise, Marc et Madeleine MULLER, ainsi que Joseph MULLER absent. Et encore les trois enfants mineurs de la défunte Marguerite Muller épouse de Thiébault BINGLER demeurant au village nommé le Neuweg : Jean, Joseph et Thiébault BINGLER

Convoqués pour avis , Joseph SCHIRMANN, prévôt de Weckolsheim, Jacques BECKERT, Caspar SCHLAGER, Joste KLEINDIENST, Sébastien HERSCHER, Laurent BRENDLIN, tous de Weckolsheim et Georges FREYTAG bourgeois de Hettenschlag, déclarent qu'ils élisent unanimement pour tuteur aux quatre enfants mineur du dernier lit, la personne de Jacques MULLER de Heiteren, frère majeur des dits enfants, et pour curateur à Joseph MULLER, absent, la personne de Jean Adam MULLER, bourguemaître de ce lieu ; et pour subrogé aux trois enfants laissés par Marguerite MULLER, vivante femme de Thiébault BINGLER du Neuweg, la personne de Michel MULLER habitant de ce lieu.

Fait par-devant Jean Pierre Belgine Bailli de Heiteren qui s'est rendu à Hettenschlag, accompagné de son greffier ordinaire et de François Joseph Liechtenberger Procureur fiscal du bailliage.

Résolution du 26/08/1750

Résolution concernant la préservation de la part du fils disparu. Joseph MULLER, fils de feu Fridolin MULLER, est mort au service du roi. Un certificat de décès ne peut être produit, alors que le capitaine l'a déclaré disparu.

Il est décidé de répartir sa part et de la lui restituer s'il devait se présenter.

Inventaire du 05/09/1750

Inventaire des biens meubles et du bétail dans la succession de Fridolin MULLER.

Du bétail on énumère : 10 chevaux et 3 poulains, 16 bœufs, 6 vaches et 2 veaux, 5 cochons, 29 moutons, 15 oies et 15 poules.

Les trois enfants de feu Margreth MULLER doivent ramener dans la succession ce que leur mère a reçu lors de son mariage et jusqu'à ce jour : 450 livres tournois.

Dettes de la succession : En premier lieu, le solde de la ferme achetée à Ohnenheim en capital 2500 livres tournois, en intérêts depuis Pâques 1749, soit 1875 livres tournois. Ensuite le solde des 300 livres tournois que Fridolin MULLER fils avait prêtés au père pour l'achat de la dite ferme, soit 100 livres tournois.

Clôture de l'Inventaire du 17/09/1750

Clôture de l'inventaire de succession du défunt Fridolin MULLER. Déclaration des enfants laissés par le défunt Fridolin MULLER, par-devant Jean Pierre Belgine Bailli de Heiteren :

Jacques MULLER tant en son nom qu'en qualité de tuteur des enfants mineurs, Fridolin MULLER, Martin MULLER, Christian SCHMITT bourgeois de Fessenheim au nom d'Anne Marie MULLER sa femme, et Catherina MULLER fille majeure jouissante de ses droits.

Fridolin et Egidius MULLER qui ont engrangé la récolte de 1750, doivent compenser avec les co-héritiers.

Fait en présence de Jean Adam MULLER de Hettenschlag en qualité de curateur de Joseph MULLER absent, et de Michel MULLER du même lieu, tuteur des enfants mineurs de feu Margueriethe MUELLER.

Succession des biens du 27/03/1751

Succession de Fridolin MULLER : biens à Ohnenheim et Magden. Biens immobiliers : D'abord une maison, cour, grange et étables situés à Ohnenheim. Le défunt a acquis cette ferme pour 3600 livres tournois, par acte du 20/01/1749. Sur cette somme, 1725 livres tournois ont été versés ; reste donc à payer 1875 livres tournois ainsi que les intérêts depuis Pâques sur 2500 livres tournois. Cette ferme, avec les semailles d'hiver, est laissée au co-héritier Jacob MULLER, pour la somme de 2800 livres tournois à condition, qu'il règle les dettes annexes, à Léopold Salomon, juif de Biesheim et à son frère Fridlin MULLER, ainsi que les frais et droits de succession, en prenant une hypothèque sur cette ferme. Ensuite les biens mobiliers à Magden dans le Frickthal, de peu de valeur, sont laissés à Jacob MULLER et Diebold BINGLER pour 305 livres tournois.

--ooOoo--

ARCHIVES DEPARTEMENTALES DU HAUT-RHIN

En juillet 2003 par Daniel MULLER - Carton : 4 E Heiteren : 15 - **Descendance Muller Egidius (Gilles)**

Inventaire du 12/12/1764

Inventaire descriptif au décès de Egidii MULLER fermier au Hettenschlag, ainsi que des biens de sa veuve Cunigunda GOTZNER.

Egidi MULLER, décédé le 15/09/1764 à la suite d'une maladie douloureuse, a laissé six enfants de son mariage avec Cunigunda GOTZNER : Frantz Anthonius, Hans Jacob, Ignatzius, Maria Anna, Ursula et Thérèsia MULLER, tous mineurs et représentés par leur oncle Fridolin MULLER de ce lieu.

La veuve, ainsi que Egidii MULLER et Fridolin MULLER n'acceptent la succession que sous bénéfice d'inventaire. Témoin : Peter BIEHLER.

La veuve d'Egidi MULLER refuse de signer la clôture de cet inventaire. Il est fait référence au contrat de mariage des défunts établis le 19/09/1757 : le jeune Egidi MULLER fermier seigneurial au Hettenschlag assisté de ses deux frères Jacob et Fridolin MULLER, et Kunigunda GOTZNER de Heiteren assistée de son beau-père Thomas WENDLING.

Inventaire du 01/03/1788

Inventaire, description et partage au décès de Cunigunda GOTZNER.

Les enfants nés du premier mariage de la veuve avec feu Egidi MULLER : Anna Maria épouse de Heinerich KUNTZELMANN bourgeois de Niederhergheim, Ignatius majeur et qui lui-même cède à sa fille Thérèsia MULLER demeurant au Hettenschlag et marié avec Fridolin MULLER, et l'enfant née du deuxième mariage avec Johannes MULLER : Maria Eva MULLER encore mineure et représentée par Heinrich KUNTZELMANN.

Il est fait référence à la convention matrimoniale du 17/05/1767, entre Johannes MULLER du Hettenschlag et Kunigunda GOTZNER, veuve du défunt, fermière seigneuriale au Hettenschlag, assistée par Fridolin MULLER, également de ce lieu.

En présence de : Michael MULLER le père du marié, Paulus MISSINGER et Heinrich HERRSCHER de Weckolsheim.

Témoins : Michael JAEGGY de Weckolsheim et Jean Baptiste VIOLAND praticien de Neuf-Brisach.

Est évoquée la convention familiale concernant la défunte Anna Maria HABY et le défunt Michel MULLER, conjoints ayant demeuré à Rustenhart.

Preliminaire du 02/02/1768

La défunte a légué ses biens à titres d'usufruit à son époux, mais institué comme héritiers :

Pour un tiers, les enfants laissés par le défunt Hans Ulrich HABY bourgeois à Balgau, à répartir par quart : aux enfants de la défunte Barbara HABY, aux enfants de la défunte Francisca de ce lieu, aux enfants de la défunte Anna Maria HABI de Rumersheim, et enfin à Georgius HABY de Niedermorschwihr.

Un autre tiers est partagé en deux : la moitié à Michel Haby bourgeois à Rustenhart, l'autre moitié à son frère absent, Anthonius HABY, comme héritiers de leur père Johannes HABY.

Le dernier tiers est partagé en six, pour les six enfants et petits-enfants laissés par Anna HABY et Michel KHUEN bourgeois à Heiteren : 1/6 aux enfants de François KHUEN à Heiteren, 1/6 aux enfants de Michel KHUEN à Saasheim, et enfin à Johannes, Joseph, André et Barbara KHUEN à chacun 1/6.

Le 05/01/1769, la donatrice est décédée et les biens aux mains du veuf Michel MULLER ont été inventoriés le 09/01/1769. Le veuf est décédé le 15/04/1788 et sa succession a été inventoriée le 06/05/1769.

Les héritiers testamentaires survivants du veuf Michel MULLER sont :

1. Jacob OBERLIN bourgeois à Rustenhart
2. Magdalena OBERLIN marié avec Mathaus Eberlin bourgeois à Blodelsheim
3. Barbara OBERLIN majeure
4. Anna Maria OBERLIN majeure
5. Catherina MULLER, veuve de Joseph SCHERLE à Heiteren
6. Francisca MULLER épouse de Barthel HOGI à Rustenhart
7. Anna Maria MULLER veuve du défunt Willig STROSLI

CLOTURE DE L'ACTE le 11/06/1788 :

Comparution de Jean MULLER du Hettenschlag, veuf et héritier de feu Cunigunda GOTZNER, son épouse en seconde noce.

Signatures : Heinrich KUNTZELMANN, Leodegari SCHADT, Jacob SCHNEIDER

Signes : Ignatius MULLER, Johannes MULLER, Ursula MULLER.



Daniel et Simone Muller